



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2012

Délibération N°

Date de convocation : 18 juin 2012

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille douze, le 27 juin 2012 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle du site de Haute Sambre Bois L'Evêque à Ors, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.

Etaient présents (54 titulaires et 5 suppléants (S)) :

Maryse BASQUIN	Christian DERVAUX(S)	Daniel CATTIAUX
Dominique BEAUDUIN	Anne-Sophie MERY-DUEZ	Roger TIERCE(S)
Marie-Chantal TRANCHANT	Bernard POULAIN	Jean-Raymond WATTIEZ
Marcel WAXIN	Liliane RICHOMME	Henri QUONIOU
Jean-Félix MACAREZ	Alain RIQUET	Stéphane JUMEAUX
Hubert DEJARDIN	Sandrine TRIOUX	Jean-Paul CAILLIEZ
Jean-Marie COUTURIER	Serge WARWICK	Laurent GOASCIASZEK(S)
Gérard DEVAUX	Alain GOETGHELUCK	Daniel FIEVET
Lionel BASIN	Gérard TAISNE	André-Marie FORRIERRE
Jacques OLIVIER	Gilles PELLETIER	
Paul SOUPLY	Bernard PLET	
Michel LEDUC	Bertrand LEFEBVRE	
Gérard LENOBLE	Bernard LECOLIER	
Jacques LESNE	Bruno VILAIN(S)	
Didier MARECHALLE	Sylvie DECRESSIONIERE	
Peggy SZOPA	Annie DORLOT(S)	
Thierry WALEMME	Cécile MERCIER	
Philippe DUCROUX	Joseph MODARELLI	
Dominique LAMOURET	Serge SIMEON	
Liliane ADAM	Marc DUFRENNE	
Agnès BERANGER	Aimé BLEUSE	
Didier BONIFACE	Michel HENNEQUART	
Gérard BOURY	Jacky DUMINY	
Guy BRICOUT	Daniel BLAIRON	
Jean-Pierre MAILLIARD	Augustine NOIRMAIN	

Membre excusé (4) : Gérard BEZIN, Jacques LERICHE, Marc PLATEAU, Jean-Pierre RICHEZ.

Membre ayant donné procuration (1) : Maryline GODIN à Didier BONIFACE

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.



Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Cattillon-sur-Sambre
Cattinrières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvillas
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

**OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES ESPACE SUD CAMBRESIS – BUDGET
ANNEXE ATELIER RELAIS AFFECTATION PREVISIONNELLE DE RESULTAT DE LA
SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011 et considérant que les justificatifs ont été reconnus réguliers, il est proposé au conseil communautaire d'arrêter les résultats comme suit :

En section de fonctionnement

Total des recettes	512 383,70 €
Total des dépenses	33 386,44 €
Résultat de l'année 2011 (excédent)	478 897,26 €
Résultat antérieur (excédent)	142 441,26 €
Part affectée à l'invest. 2011	142441,26

Résultat de clôture de l'exercice 2011

478 997,26 €

En section d'investissement

Total des recettes	182 441,26 €
Total des dépenses	118 513,10 €
Résultat de l'année 2011 (excédent)	63 928,16 €
Résultat antérieur (déficit)	-483 969,36 €

Résultat de clôture de l'exercice 2011

-420 041,20 €

Résultat cumulé à fin 2011

58 956,06 €

Monsieur Le Président propose de couvrir le besoin en financement de la section investissement en affectant la somme de 420 041,20 au crédit du compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé », montant repris au budget Primitif 2012, en recette d'investissement.

Monsieur le Président propose d'affecter le solde du résultat prévisionnel de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 58956,06 €, montant qui sera repris en dépenses de fonctionnement au Budget Primitif 2012 sur la ligne 002 "Excédent antérieur reporté".

Monsieur le Président informe que le résultat de clôture 2011 de la section d'investissement d'un montant de 420 041,20 €, sera repris en dépenses au Budget Primitif 2012 sur la ligne budgétaire 001 "Déficit d'investissement reporté".

ADOPTE A L'UNANIMITE

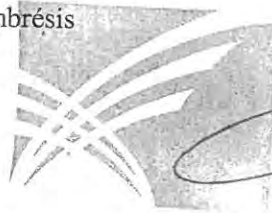
Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 24 août 2012 et de la publication
Le 24 août 2012

Pour expédition conforme
Caudry, le 24 août 2012

Vu,

Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambresis


Gérard DEVAUX



Communauté de Communes
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambresis


Gérard DEVAUX

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.